



JUDO

CLUB ORGELET

Dojo de la Salle Gérard PERRIER à ORGELET

SAISON 2026-2027



LES INSCRIPTIONS

se feront le
MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2026
à la salle Gérard PERRIER
de 13h30 à 15h.



RENSEIGNEMENTS

- Enseignante diplômée d'Etat, CN 5^{ème} Dan : Sandrine PIET
☎ 06.81.67.88.36
- Présidente : Anaïs MIANA
☎ 06.31.79.01.96

Site internet : <https://orgeletjudo.ffjudo.com>

Facebook : Orgelet Judo



LA REPRISE DES COURS

aura lieu le
MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026

GROUPE		MERCREDI
Eveil-Judo 2, Mini-Poussin et Poussin 1	né en 2018, 2019, 2020 et 2021	13h30 - 14h45
Poussin 2, Benjamin et Minime	né entre 2013 et 2017	14h45 - 16h15

Les groupes sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre de licenciés.

TARIF POUR LA SAISON 2026/2027

- ✓ **150 €** (licence 46 € + cotisation 104 €) pour 1 personne
- ✓ **270 €** (licences 92 € + cotisations 178 €, pour 2 personnes)
- ✓ **400 €** (licences 138 € + cotisations 262 €) pour 3 personnes

RÉDUCTIONS SUR LE TARIF DE L'INSCRIPTION

- ★ Aide de l'Etat (opération Pass'Sport).
Valable 1 seule fois dans le club de son choix.
Si aide reconduite par l'Etat (en attente de confirmation)

Cette aide concerne les enfants de 6 à 17 ans révolus bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire, ainsi que les étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans.

Vous devez indiquer lors de l'inscription, le code individuel de votre enfant reçu par mail, pour bénéficier de l'aide.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT COMPRENDRE :

- ✓ la fiche d'inscription avec la signature obligatoire d'un parent pour les mineurs
- ✓ la demande de licence à remplir en ligne sur France Judo
- ✓ l'attestation QS Sport (pour les mineurs) et pour les adultes qui étaient licenciés la saison dernière ou le certificat médical pour les mineurs ayant répondu oui à 1 des questions et pour les nouveaux adultes
- ✓ le paiement (licence + cotisation)

Pour ceux qui en ont un, apportez votre passeport de judo afin de le mettre en règle.

POUR LES NOUVEAUX

2 séances d'essai GRATUITES
jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Après les vacances de la Toussaint, **1** séance d'essai gratuite, et possibilité ensuite de refaire 3 séances d'essai supplémentaires en réglant les **46 €** de licence.

